Gestion de l'entreprise I

UE 05

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Antoine ZANUSSO

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	RPU11GENTI
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	60 h (Q1 60 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP11GES1 Gestion de l'entreprise 1	15	1	NON
RP11ORGEN Organisation de l'entreprise	45	3	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 S’insérer dans son milieu professionnel et s’adapter à son évolution
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions.
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s’inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu’en externe.
- **RE02.3** ARES. 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations.
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques
- **RE03.2** ARES. 3.2 Identifier les réseaux d’information relatifs aux activités de l’organisation et élaborer une fonction de « veille de l’actualité ».
- **RE04.3** ARES. 4.3 Réaliser un audit interne/externe de communication de l’entreprise.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Gestion de l'entreprise 1

Néant

Organisation de l'entreprise

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Gestion de l'entreprise 1

Objectifs

- Pouvoir déterminer les modes de financement de l'entreprise et les caractéristiques de chacun d'entre eux
- Comprendre le fonctionnement des actifs financiers
- Calculer des intérêts et des annuités
- Etc.

Contenu

1. Les types de financement
2. Les intérêts
3. La capitalisation
4. L'actualisation
5. Les actifs financiers

Organisation de l'entreprise

Objectifs

- Appréhender l’entreprise, dans sa définition la plus large, et l'histoire dont elle est l'héritière.
- Comprendre le fonctionnement interne d'une entreprise de manière à discerner les mécanismes objectivables et implicites qui la régissent.
- Comprendre les dynamiques et relations que l'entreprise entretien avec son environnement.
- Analyser de manière critique les activités d'une entreprise ou d'un secteur, au regard de son impact environnemental et social.
- Développer l'esprit d'entreprendre.

Contenu

- Introduction contextuelle et notions de base relatives à l'entreprise
- L'histoire de l'entreprise et son évolution à travers le temps
- Quelques théories du management
- L'entreprise en tant que système ouvert sur son environnement
- L'entreprise durable et sa communication externe

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Gestion de l'entreprise 1

- Cours ex-cathedra
- Résolution d'exercices

Organisation de l'entreprise

- Exposés théoriques
- Classe inversée
- Exercices pratiques
- Diversification des supports d'apprentissage numériques ou non

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Gestion de l'entreprise 1

- Aider le futur responsable de département/ service/ projet/ organisation à choisir les modes de financement adéquats.
 Etre capable d'en calculer le coût.

Organisation de l'entreprise

Au terme de sa formation, l'étudiant·e sera capable de :

- Comprendre et analyser le fonctionnement de l'entreprise et de ses différentes entités, acteur·ices et partenaires.
- Comprendre et caractériser le type de management exercé au sein des entreprises.
- Identifier certaines des forces et des faiblesses de l'entreprise.
- Collecter des informations variées , actuelles et pertinentes sur une entreprise et un secteur d'activité particulier.
- Produire un travail d'équipe.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Gestion de l'entreprise 1 : Slides	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Organisation de l'entreprise : Syllabi, notes de cours, vidéos et images.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Organisation de l'entreprise : Une bibliographie est proposée à la fin de chaque chapitre disponible sur le campus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Gestion de l'entreprise 1 — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Organisation de l'entreprise — méthode d'intégration : 75 %			
Évaluation continue	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L’ensemble du travail (évaluation continue) devra correspondre aux exigences décrites dans la grille d'évaluation publiée sur le campus numérique.

La présentation orale se fera uniquement avec les slides (pas d'autre support écrit autorisé).

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble du groupe pour la partie écrite.

Durant l'**examen écrit (70% de la note finale)**, l'emploi du correcteur orthographique papier est autorisé.

En première session, le dossier écrit et les slides à réaliser dans le cadre de l’évaluation (30% de la note finale), serviront également de support à l’évaluation du cours de logiciels de bureautique (UE 6). Le professeur de ce cours y évaluera les compétences liées à la maîtrise des outils (Word et Power Point).

Janvier bis			
Gestion de l'entreprise 1 — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Organisation de l'entreprise — méthode d'intégration : 75 %			
Travaux durant la session	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

En seconde session, le travail consistera uniquement en un **dossier écrit.** Il s'agira soit du travail de groupe de janvier corrigé, soit d'un travail individuel si le travail de janvier n'avait pas été effectué. Dans tous les cas, les personnes concernées devront contacter le professeur et obtenir son aval pour les modalités d'évaluation du travail.

L’ensemble du travail écrit devra correspondre aux exigences décrites dans la grille d'évaluation publiée sur le campus numérique.

Dans le cas d'un travail individuel, les consignes seront déposées sur le campus numérique.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble du groupe pour la partie écrite.

Durant **l'examen écrit**, l'emploi du correcteur orthographique papier est autorisé.

Durant la session de juin et en seconde session, le dossier écrit à réaliser dans le cadre du travail à réaliser (30% de la note finale), servira également de support à l’évaluation du cours de logiciels de bureautique (UE 6).

Août			
Gestion de l'entreprise 1 — méthode d'intégration : 25 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Organisation de l'entreprise — méthode d'intégration : 75 %			
Travaux durant la session	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

En seconde session, le travail consistera uniquement en un **dossier écrit.** Il s'agira soit du travail de groupe de janvier corrigé, soit d'un travail individuel si le travail de janvier n'avait pas été effectué. Dans tous les cas, les personnes concernées devront contacter le professeur et obtenir son aval pour les modalités d'évaluation du travail.

L’ensemble du travail écrit devra correspondre aux exigences décrites dans la grille d'évaluation publiée sur le campus numérique.

Dans le cas d'un travail individuel, les consignes seront déposées sur le campus numérique.

L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes :

- Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET ont été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ;
- Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ;
- **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ;
- Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.

Tous les travaux seront automatiquement soumis au logiciel anti-plagiat. En cas de **plagiat**, la note de zéro sera attribuée à l'ensemble du groupe pour la partie écrite.

Durant **l'examen oral**, l'étudiant·e sera interrogé·e sur la matière théorique et sur les cas pratiques vus au cours.

Durant la session de juin et en seconde session, le dossier écrit à réaliser dans le cadre du travail à réaliser (30% de la note finale), servira également de support à l’évaluation du cours de logiciels de bureautique (UE 6).